



FÉDÉRATION LUXEMBOURGEOISE DE GOLF

CHAMPIONNAT NATIONAL JUNIORS

Règlement et fonctionnement

Toute compétition fédérale est disputée en respectant l'étiquette et conformément aux règles de golf approuvées par la R&A Rules Limited, aux conditions et règlements de compétition établis par la FLG et aux règles locales du Club.

Le Championnat National Juniors est disputé annuellement en alternant les 5 parcours de golf luxembourgeois.

La Commission Technique et Sportive (CTS) planifie, organise et contrôle le déroulement de la compétition.

Comité de Compétition et arbitres

Le Comité de Compétition (CC) est établi par la CTS. Les noms des membres de la CC et des arbitres sont affichés avant le début de la compétition. Les décisions prises par la CC et/ou par les arbitres dans le cadre de la compétition sont définitives et sans appel.

Formule de jeu - Strokeplay brut sur 36 trous

L'épreuve se déroule sur **2 jours**.

1^{er} jour 1^{er} tour : strokeplay sur 18 trous

2^{ème} jour 2^{ème} tour : strokeplay sur 18 trous

Admission

Filles : Handicap exact max. : 36,0

Garçons : Handicap exact max. : 36,0

Les filles et les garçons ne doivent pas être plus âgés que 21 ans à la date du premier jour de la compétition.



FÉDÉRATION LUXEMBOURGEOISE DE GOLF

Marques de départ

Filles : Départs bleus (repère arrière)

Garçons : Départs blancs (repère arrière)

Heure de départ (Note à la règle 6-3)

Si le joueur se présente au départ du premier trou moins de cinq minutes après son heure de départ officielle, ceci en l'absence de circonstances justifiant sa disqualification en application de la règle 33-7, la pénalité pour ne pas avoir respecté l'horaire de départ est de 2 coups en formule strokeplay. La pénalité pour un retard supérieur à 5 minutes à l'horaire de départ est la disqualification.

Résultat - Départage

Le classement des juniors sera effectué sans distinction de la nationalité.

La joueuse et le joueur de nationalité luxembourgeoise ayant réalisé le meilleur score se verront attribuer le titre de champion(ne) national(e) junior dans les différentes catégories.

En cas d'égalité pour la première place, le départage aura lieu le jour même sur les trous choisis par la CTS : play-off, strokeplay, sudden death.

Conditions de participation

Peuvent participer au Championnat National Junior tous les joueurs amateurs de nationalité luxembourgeoise et tous les licenciés d'un Club luxembourgeois qui est membre de la FLG. Pour les joueurs non-luxembourgeois, ceux-ci doivent être membre d'un club affilié à la FLG depuis le 31 mars de l'année en cours.

Tous les joueurs doivent répondre aux exigences prévues par les règles du statut d'amateur.

Conditions d'inscription

Le règlement du Championnat ainsi que les listes d'inscription sont envoyés aux Clubs quatre semaines avant la date du Championnat. La date de clôture des inscriptions est fixée au mercredi avant la compétition avant 12.00 heures. Passé ce délai, plus aucune inscription ne pourra être considérée.

Chaque joueur est personnellement responsable pour son inscription.



FÉDÉRATION LUXEMBOURGEOISE DE GOLF

Les annulations doivent parvenir par écrit / email directement au Club de Golf organisateur. Des inscriptions ou annulations par téléphone ne sont pas acceptées.

L'inscription au Championnat vaut acceptation du règlement et fonctionnement de ladite épreuve.

No show

Un joueur absent non excusé ne pourra participer au championnat de l'année suivante.

Listes de départs

1^{er} jour à partir de 9.30 heures.

2^{ème} jour à partir de 9.30 heures.

Les listes des départs des 2 tours sont établies par la CTS.

Les départs pour le 2^{ème} tour sont établis suivant les résultats du 1^{er} tour en commençant avec le score le plus élevé.

La liste officielle des départs pour les 2 tours sera communiquée aux Clubs et publiée sur le site Internet de la FLG (www.flgolf.lu). Après publication la liste des départs ne peut plus être changée sauf accord de la CTS.

Instruments de mesure – Appareils électroniques

Les joueurs sont autorisés à utiliser des instruments qui mesurent ou estiment uniquement la distance. Si un joueur utilise un instrument de mesures de distance qui permet de fournir ou de mesurer d'autres paramètres pouvant l'aider dans son jeu (par exemple le dénivelé, la vitesse du vent, etc.) le joueur est en infraction avec la Règle 14-3, pour laquelle la pénalité est la disqualification, que ces informations aient été réellement utilisées ou non.

De plus, les boussoles sont considérées comme un dispositif artificiel et ne peuvent pas être utilisées pour déterminer la direction du vent ou le sens du grain sur les greens ou pour toute raison similaire.



FÉDÉRATION LUXEMBOURGEOISE DE GOLF

Téléphones portables

L'utilisation des téléphones portables par le joueur est interdite, sauf en cas de force majeure, ou dans le cadre d'un appel exceptionnel (contacter le CC ou un arbitre, par exemple). De plus, les téléphones portables devront être éteints pour ne pas gêner les autres joueurs. L'utilisation injustifiée de téléphones portables sera sanctionnée avec la disqualification du joueur.

Cadets

Rien n'empêche de faire assister les joueurs pendant la compétition.

Suivant les errements en vigueur à l'étranger lors des championnats juniors nationaux de l'espèce, les juniors peuvent être accompagnés que par de jeunes gens **non-joueurs** dans la compétition et qui sont âgés de **21 ans** au maximum.

Le joueur et son cadet sont responsables de la connaissance des règles. Durant un tour officiel du Championnat, le joueur encourt la pénalité applicable pour toute infraction à une règle commise par son cadet.

En aucun cas, le cadet n'est autorisé à remplir les fonctions de marqueur ou d'utiliser une voiturette de golf (et assimilé) sur le parcours.

Les professionnels de golfs ne sont pas autorisés à remplir les fonctions de cadet pendant cette compétition.

Voiturettes de golf et assimilés

L'utilisation de véhicules de golf motorisés (voiturettes, tricycles,...) par les joueurs est interdite. Seuls les Capitaines d'équipes et les personnes autorisées à donner des conseils sont autorisés à se déplacer en voiturettes de golf. Les trolleys électriques sont autorisés.

Comportement et étiquette

Si un joueur se comporte de manière incorrecte (jet de club, coup de club dans le sol, le sac ou le chariot, paroles grossières, etc.), ou s'il ne respecte pas l'étiquette, y compris durant la journée d'entraînement, le CC de l'épreuve se prononcera sur une possible sanction pouvant aller jusqu'à la disqualification du joueur. La décision prise par le CC sera définitive pour le Championnat.

Dans le cas d'insultes à l'encontre d'un membre du CC, d'un arbitre ou d'un autre officiel de la FLG, de jet de club dangereux ou de manquement grave à l'étiquette, le joueur sera immédiatement disqualifié pour le tour en cours ce qui équivaut à l'élimination du Championnat.



FÉDÉRATION LUXEMBOURGEOISE DE GOLF

En cas d'infractions mineures mais répétées, le catalogue de sanctions suivant sera appliqué :

1^{ère} infraction : avertissement officiel

2^{ème} infraction : exclusion du terrain

3^{ème} infraction ou infraction grave : disqualification du joueur ou de l'équipe

Intempéries et suspensions du jeu

La compétition ne sera pas suspendue simplement pour cause de pluie, à moins que la pluie ne soit si forte qu'il serait injuste de demander aux joueurs de continuer.

Si le CC a été avisé de la proximité d'un danger réel d'orage/foudre, il devra suspendre le jeu avant que l'orage n'arrive pour permettre aux joueurs de trouver un abri et/ou de revenir au club-house. Pour aider les joueurs dans ces circonstances, il est conseillé de mettre en place un plan d'évacuation. Ceci peut impliquer, avant que le temps ne se dégrade fortement, d'envoyer des moyens de transport à différents endroits du parcours pour ramener les joueurs au club house lors de la suspension éventuelle du jeu. Il est également important que le CC puisse avertir les spectateurs si un danger d'orage/foudre menace.

Lors de la période d'interruption de jeu, le CC devra régulièrement (par exemple toutes les demi-heures) informer les joueurs de la situation de : l'évolution de l'orage, l'heure prévue éventuellement de la reprise du jeu, les dispositions spécifiques prises pour la suite de la compétition, etc.

Ces intervalles de temps, de demi-heure en demi-heure, seront exploités par le CC pour suivre l'évolution de la situation météorologique, se rendre sur le terrain pour vérifier son état et faire le point avec les intendants de terrain pour juger de l'importance et de la durée des travaux nécessaires pour rendre à nouveau le terrain praticable : pompage éventuel des bunkers, assèchement des greens au moyen de raclettes, squeegees, ...

Une fois que la situation dangereuse est passée ou en voie de passer, le CC doit déterminer une heure de reprise de jeu. Différents paramètres doivent être pris en compte pour fixer cette heure de reprise : temps nécessaire aux joueurs pour regagner leurs positions d'origine et être prêts à jouer, temps que va mettre l'équipe de terrain pour remettre le parcours en état si nécessaire, durée de l'interruption de jeu qui nécessitera si elle a été très longue de donner un délai supplémentaire aux joueurs pour qu'ils puissent s'échauffer et se préparer de nouveau, etc.

Lorsque tous les joueurs seront à nouveau en position et prêts à jouer, la reprise du jeu sera notifiée par deux signaux sonores courts, de façon répétée.



FÉDÉRATION LUXEMBOURGEOISE DE GOLF

Il est fréquent que des problèmes surviennent lors de Championnats et qu'à cause du mauvais temps, il ne soit pas possible de terminer les deux tours dans le format prévu et que, pour une raison quelconque, on ne dispose pas de suffisamment de temps pour pouvoir les finir. Si les conditions atmosphériques ne permettent pas de terminer la compétition dans les délais impartis, un seul tour sera pris en compte.

Tour de reconnaissance

Si les joueurs désirent faire un tour de reconnaissance, ils doivent au préalable demander l'autorisation au Club de Golf organisateur qui va informer le joueur sur la tranche horaire à utiliser.